

Date de convocation : 3 novembre 2020
Date d'affichage de la convocation : 3 novembre 2020
Date d'affichage du procès-verbal : 19 novembre 2020



Conseillers présents : 33 (36 en exercice) – 3 pouvoirs de vote
36 votants
Secrétaire de séance : Dominique DORIZON

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAINE CŒUR DE SARTHE
SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le neuf novembre à dix-huit heures trente, les conseillers communautaires de Maine Cœur de Sarthe se sont réunis en visioconférence à partir des 13 mairies des communes membres et de l'hôtel communautaire sous la présidence de Monsieur David CHOLLET, président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires : (avec voix délibératives)

Ballon- Saint Mars : Maurice VAVASSEUR - Jocelyne GOUSSET - Véronique YVARD

Courceboeufs : Dominique DORIZON

Joué l'Abbé : Magali LAINE - Jean-Marie POURCEAU

La Bazoge : Michel LALANDE - Séverine SANTERRE - Jérôme DELLIERE - Pascale BELIN-LUSTRO - Frédéric WASIAK - François DESCHAMPS

La Guierche : Eric BOURGE - Régine RONCIERE

Montbizot : Alain BESNIER - Pascale LERAY - Laurent CAURET

Neuville sur Sarthe : Véronique CANTIN - Samuel HAMELIN - Maxime BERNE - Sylvie DUCHESNES

Saint Jean d'Assé : Emmanuel CLEMENT - Alain BRISSAUD

Saint Pavace : Christian BONIFAIT- Marina COMPAIN

Sainte Jamme sur Sarthe : Jean-Luc SUHARD - Véronique PIERRIN - Jean-Michel LERAT - Valérie BEAUFILS

Souigné sous Ballon : David CHOLLET - Nelly CABARET

Souillé : Catherine CHALIGNE

Teillé : Michel MUSSET

Absents excusés avec pouvoir :

Damien ORANGE donne pouvoir à Maurice VAVASSEUR

Katel GODEFROY donne pouvoir à Emmanuel CLEMENT

Jean-Claude MOSER donne pouvoir à David CHOLLET

I - Présentation du projet de méthanisation sur la commune de Montbizot

Un groupe d'agriculteurs est venu présenter aux conseillers communautaires, un projet de méthanisation sur la commune de Montbizot et répondre aux interrogations des élus. Le support de présentation est transmis aux membres du conseil communautaire. La communauté de communes lors d'un prochain conseil communautaire devra se prononcer sur ces projets de méthanisation.

II - FINANCES RESSOURCES HUMAINES

2020-101 : Décision modificative n°1 Budget Annexe SPANC

Monsieur le Président informe le conseil communautaire qu'il convient de prévoir des virements de crédits sur le budget SPANC au chapitre 011 pour l'intégration des données de la SAUR dans le logiciel R SPANC.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

VALIDE la décision modificative n°1 du budget annexe SPANC qui se présente ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANTS
- Dépenses : ARTICLE 6156	+1 000 €
- Dépenses : ARTICLE 022	-1 000 €

2020-102 : Décision modificative n°1 Budget Annexe ZA PIECE DU BOIS

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que dans le cadre de l'ouverture à la commercialisation des lots de la Zone d'Activités de la Pièce du Bois, un dépôt de pièces de l'opération de lotissement a été réalisé en l'étude de Maître Ribot. Ces frais d'acte constituent des frais accessoires liés à la vente de terrain, non intégrés au budget primitif.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE la décision modificative n°1 du budget annexe Zone d'Activités Pièce du Bois qui se présente ainsi

SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANTS
- Dépenses : ARTICLE 6226 (Honoraires)	+ 1 000 €
- Dépenses : ARTICLE 605 (Travaux viabilisation)	- 1 000 €
- Dépenses : ARTICLE 608 (Ordre)	+ 1 000 €
- Recettes : ARTICLE 791 (Ordre)	+ 1 000 €

2020-103 : Reprise sur provisions 2020 pour un montant de 26 000 €

Monsieur le président fait état des écritures de fin d'années qui s'imposent à la collectivité en matière de budget pour régulariser des opérations.

En effet la Communauté de Communes a procédé au versement de la subvention d'équipement à l'ADAPEI pour le foyer des érables à Ballon Saint Mars. Cette dépense avait été provisionnée.

Il s'agit :

- Du 8eme versement à l'ADAPEI pour 26 000 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil communautaire :

DECIDE de procéder à une reprise de provisions d'un montant de 26 000 €.
PRÉCISE que la reprise de provisions est prévue en recette à l'article 7875 du budget 2020
RAPPELLE que le solde des provisions au 31 décembre 2019 était de 163 765 €
INDIQUE que le nouveau solde des provisions au 31 décembre 2020 est de 137 765 €

2020-104 : Dotation aux provisions 2020 pour un montant de 280 000 €

Le président rappelle que' Il a été proposé lors du Débat d'Orientation Budgétaire de faire de nouvelles provisions en 2020 afin d'équilibrer les budgets annexes des zones d'activités et ceux du PAID de Maresché. Une somme de 454 494.21 € est inscrite sur le budget prévisionnel de 2020. Il est proposé de faire une première provision de 280 000 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil communautaire ;

DECIDE de faire une dotation aux provisions de 280 0000 €
DIT que les crédits sont inscrits à l'article 6815 du budget 2020
INDIQUE que le nouveau solde des provisions au 31 décembre 2020 est de 417 765 €

2020-105: Création d'un emploi permanent d'Educateur de Jeunes Enfants sur le relais petite enfance

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil communautaire :

VALIDE la création d'un poste d'Educateur de jeunes enfants pour assurer les fonctions d'animation du Relais Petite Enfance à temps plein (35 heures)
SUPPRIME au tableau des effectifs un poste d'agent social
DIT que ce poste sera créé à compter du 1^{er} février 2021
DIT que Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget principal.
CHARGE Monsieur le président de signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

2020-106 : Vote des subventions aux associations 2020

Sur proposition du bureau communautaire,
Et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- ATTRIBUE ainsi les subventions allouées aux associations pour l'année 2020 :

MJC JAM Basket	4000 €	Les Foulées des Portes du Maine	150 €	Tennis Club	4000 €
Association du Roller	2 500 €	Trail des Forges	600€	HandBall Club Bazogien	2000€ investissement
MJC Montbizot	1 000€ investissement	Entente Sportive de Football	2 000€ Fonctionnement 1 000€ Investissement	La Bazoge Pétanque	350€
Assoc Badminton de Neuville	0	FCJAG Joué L'Abbé La Guierche	0	Ste Jamme Tennis de Table	1 000€
Mjc Joué l' Abbé	500 €	Fondeurs d'Antoigné	1 000 €	Eglise notre dame des champs	400 €
MJC des Portes du Maine	2 500 €	Association Sports et Loisirs Ballon-St Mars	250€	Des Fourmis dans les Jambes	0€
Festivil	0 €	Ass. patrimoine de Poncé sur le Loir	0€	Ecole de musique Harmonia	12 000€ Investissement
Harmonie Musiqu'en Maine Ballon	2000€ Fonctionnement 1 000€ Investissement	Ecole de Musique La Bazoge	500€	Ecole de musique et de danse de Souigné sous Ballon	500€

Soyer Trial Compétition St Jean d'Assé	200€	ESTIM	0	Le Mans Sarthe Auto Passion	250 €
Comité de jumelage Ballon-st mars / Billinghamay	0	APE Ballon St Mars	0		

CHARGE Monsieur le Président d'informer les associations de la décision du conseil (accord ou refus de subvention)

CHARGE Monsieur le Président de procéder au versement des subventions allouées.

DIT que le montant total des subventions allouées s'élève à : 39 700 € s'inscrivant dans l'enveloppe budgétaire votée.

2020-107 : Réaménagement d'un emprunt de la Caisse d'Epargne

Le président présente le réaménagement proposé suivant :

La Caisse d'Epargne a consenti en 2003 à la Communauté de Communes Portes du Maine un prêt à taux indexé, de type multi-périodes, d'un montant initial de 95.000 €, sur une durée de 240 mois, se décomposant comme suit :

1 – une première période de 180 mois , à Euribor 12 mois + 0.17% qui s'est terminée le 25 août 2018.

2 – et une deuxième période de 60 mois, qui devait débiter le 25 août 2018 pour se terminer le 25 août 2023.

Ce prêt a ensuite été transféré à la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe.

A la date du 25 août 2018, les conditions financières de cet emprunt auraient dû être actualisées. Depuis cette date, les échéances ont été régulièrement réglées. La Caisse d'Epargne a donc proposé une régularisation après le paiement de l'échéance du 25 août 2020, selon les conditions financières suivantes :

- Montant : 17.022,92 €,
- Amortissement : progressif (échéances constantes),
- Durée résiduelle : 3 ans,
- Périodicité : annuelle,
- Taux fixe : 0.56%,
- Base de calcul des intérêts : 30/360,
- Commission d'engagement : 300 €.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

AUTORISE le Président à signer le projet de contrat de réaménagement.

III – ADMINISTRATION GENERALE

2020-108 : Désignation des membres de la CLECT

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire :

DECIDE de désigner les membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ainsi :

<i>Communes</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
BALLON-ST MARS	Jocelyne GOUSSET	Maurice VAVASSEUR
COURCEBOEUF	Dominique DORIZON	Chantal PIEDALLU
JOUE L'ABBE	Magali LAINE	Jean-Marie PORCEAU

LA BAZOGE	Michel LALANDE	Cédric ROUSTEL
LA GUIERCHE	Eric BOURGE	Régine RONCIERE
MONTBIZOT	Laurent CAURET	Alain BESNIER
NEUVILLE SUR SARTHE	Véronique CANTIN	Maxime BERNE
SAINT JEAN D'ASSE	Emmanuel CLEMENT	Damien URVOY
SAINT PAVACE	Christian BONIFAIT	Anne-Françoise LUCAS
SAINTE JAMME SUR SARTHE	Jean-Luc SUHARD	Francis SECHET
SOULIGNE SOUS BALLON	David CHOLLET	Cyrille GUELF
SOUILLE	Catherine CHALIGNE	Loïc BLOND
TEILLE	Michel MUSSET	Dominique CHAUMILLON

2020-109 : Composition des commissions et groupes de travail

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré avec 35 POUR et 1 CONTRE :

- PRECISE que les Vice-présidents, et les conseillers délégués, en charge des thématiques des commissions et groupes de travail, sont membres de droit de ces instances, pour les animer.
- ARRETE la composition des commissions et groupes de travail avec les titulaires et suppléants proposés par les communes membres.
- PRECISE que les communes ayant un vice-président ou conseiller délégué pour animer une commission ou un groupe de travail peuvent proposer un autre membre titulaire.

Commission Développement économique

Eric BOURGE, 1^{er} Vice-président, en charge du développement économique et touristique et de la démographie médicale, est membre de droit.

Communes	Titulaires	Suppléants
<i>BALLON - ST MARS</i>	Développement économique Marie-Paule RALLIER	Yves BOLLÉE
	Démographie médicale Christine GALLET	Véronique YVARD
<i>COURCEBOEUFS</i>	Jean-Yves MALITOURNE	Vanessa MARTEAU
<i>JOUE L'ABBE</i>	Céline JOUVE	Mgali LAINÉ
<i>LA BAZOGE</i>	Cédric ROUSTEL	Peggy FRANCOIS
<i>LA GUIERCHE</i>	Françoise ROSALIE	
<i>MONTBIZOT</i>	Laurent CAURET	Cécile GRUDE
<i>NEUVILLE / SARTHE</i>	Samuel HAMELIN	Christelle HERIN
<i>ST JEAN D'ASSE</i>	David CANNVAS	Emmanuel CLEMENT
<i>SAINT PAVACE</i>	Christian BONIFAIT	Lydie CHASLE
<i>STE JAMME / SARTHE</i>	BASZYNKI Patrick	Manuela EVRARD
<i>SOUILLE</i>	Cécile COUTABLE	Loïc BLOND

<i>SOULIGNE SOUS BALLON</i>	Chantal GRATEDOUX	Audrey MILITON
<i>TEILLE</i>	Marc BECQUART	Michel MUSSET

Groupe de travail : Tourisme et commerce local

Samuel HAMELIN, conseiller délégué en charge du développement touristique et du développement du commerce local, est membre de droit.

Communes	Titulaires
<i>BALLON - ST MARS</i>	Marcelle TROTTÉ
<i>COURCEBOEUFS</i>	Marc LANDRY
<i>JOUE L'ABBE</i>	Evelyne REGOUIN
<i>LA BAZOGE</i>	François DESCHAMPS
<i>LA GUIERCHE</i>	Eric BOURGE
<i>MONTBIZOT</i>	Pascale LERAY
<i>NEUVILLE / SARTHE</i>	Maxime BERNE
<i>ST JEAN D'ASSE</i>	Damien BODEREAU
<i>SAINT PAVACE</i>	Christian BANSARD
<i>STE JAMME / SARTHE</i>	Jean-Michel LERAT
<i>SOUILLE</i>	Loïc BLOND
<i>SOULIGNE SOUS BALLON</i>	Fabien TORTEVOIS
<i>TEILLE</i>	Dominique CHAUMILLON

Commission Communication et actions de mutualisation

Emmanuel CLEMENT, Vice-président en charge de la communication et la promotion de l'action communautaire- Actions de mutualisation, est membre de droit.

Communes	Titulaires	Suppléants
<i>BALLON - ST MARS</i>	Fabien BELLENFANT	Damien ORANGE
<i>COURCEBOEUFS</i>	Marc LANDRY	Mathieu CABON
<i>JOUE L'ABBE</i>	Pascal CHOPLIN	Karine MARQUES DA SILVA
<i>LA BAZOGE</i>	Séverine SANTERRE	François DESCHAMPS
<i>LA GUIERCHE</i>	Janny PERRIN	Régine RONCIERE
<i>MONTBIZOT</i>	Brigitte GAINARD	Stéphanie CANTIN
<i>NEUVILLE / SARTHE</i>	Emeline BLIN	Christophe FURET
<i>ST JEAN D'ASSE</i>	Emmanuel CLEMENT	Armelle BARDOUL
<i>SAINT PAVACE</i>	Jean-François YVON	Virginie CHAUDET
<i>STE JAMME / SARTHE</i>	Patrick BASZINSKI	Bernadette DA SILVA

<i>SOUILLE</i>	Catherine CHALIGNE	
<i>SOULIGNE SOUS BALLON</i>	Aurélie GOURMEL	Nelly CABARET

Commission Vies des familles - Action sociale - Petite Enfance
Magali LAINE, Vice-présidente en charge de la vie des familles, de l'action sociale et de la petite enfance, est membre de droit.

Communes	Titulaires	Suppléants
<i>BALLON - ST MARS</i>	Vie des Familles Marie CHEUTIN	Pierre ETCHEBERRY
	Petite Enfance Christelle SUPERA	Maryline BERGER
	Commission attribution Véronique PIERRAT	
<i>COURCEBOEUFS</i>	Elodie LESUEUR	Cécile PATRICE
<i>JOUE L'ABBE</i>	Karine MARQUES DA SILVA	Florence BOUVET
<i>LA BAZOGE</i>	Pascale BELIN-LUSTRO	Amandine PINEAU-MEICHE
<i>LA GUIERCHE</i>	Régine RONCIERE	Véronique BUREL
<i>MONTBIZOT</i>	Stéphanie GUYON	Yohann PIERRE
<i>NEUVILLE / SARTHE</i>	Sylvie DUSCHENES	Florence THISE
<i>ST JEAN D'ASSE</i>	Katel GODEFROY	Marie-Claude LEFEVRE
<i>SAINT PAVACE</i>	Marlène FOUCAULT	Françoise LECOMTE
<i>STE JAMME / SARTHE</i>	Aurélie HUBERT	Caroline PAULIN
<i>SOUILLE</i>	Yvette LEROUX	Dany HERIQUE
<i>SOULIGNE SOUS BALLON</i>	Véronique POIRIER	Chantal GRATEDOUX
<i>TEILLE</i>	Anne-Charlotte CHAMPION	Virginie BLANCHARD

Commission PCAET : Habitat, mobilités, Urbanisme
Maurice VAVASSEUR, Vice-président en charge des pôles Habitat, Mobilités du PCAET et de l'urbanisme est membre de droit.

Communes	Titulaires	Suppléants
<i>BALLON - ST MARS</i>	Véronique YVARD	
<i>COURCEBOEUFS</i>	Nadine LEMANCEAU	Mathieu CABON
<i>JOUE L'ABBE</i>	David SOUCHU	Léonie DULUARD
<i>LA BAZOGE</i>	Jérôme DELLIERE	Frédéric WASIAK
<i>LA GUIERCHE</i>	Dominique COME	
<i>MONTBIZOT</i>	Dominique ANDRÉ	Daniel ALAIN
<i>NEUVILLE / SARTHE</i>	Véronique CANTIN	Maxime BERNE

<i>ST JEAN D'ASSE</i>	Alain BRISSAUD	Katel GODEFROY
<i>SAINT PAVACE</i>	Christian GUIBERT	Xavier VAGNER
<i>STE JAMME / SARTHE</i>	Vincent OSBERT	Jean-Luc SUHARD
<i>SOUILLE</i>	Nadine POISSON	
<i>SOULIGNE SOUS BALLON</i>	Francis LETAY	Aurélie GOURMEL
<i>TEILLE</i>	Didier MÉDARD	Anne-Charlotte CHAMPION

Commission PCAET : Aménagement du territoire

Energies renouvelables, équipements d'Intérêt communautaire, Gens du Voyage.

Michel LALANDE, Vice-président en charge du PCAET et de l'aménagement du territoire est membre de droit.

Communes	Titulaires	Suppléants
<i>BALLON - ST MARS</i>	Gilles BRISON	Yves BOLLÉE
<i>COURCEBOEUF</i>	Chantal PIEDALLU	Nadine LEMANCEAU
<i>JOUE L'ABBE</i>	Philippe TRIGER	David PAUMIER
<i>LA BAZOGE</i>	Jean-Yves ABILY	Ludovic MESME
<i>LA GUIERCHE</i>	Françoise ROSALIE	
<i>MONTBIZOT</i>	Richard MAREAU	Eugène BESNARD
<i>NEUVILLE / SARTHE</i>	Maxime BERNE	Véronique CANTIN
<i>ST JEAN D'ASSE</i>	Philippe LHUISSIER	Marie-Claude LEFEVRE
<i>SAINT PAVACE</i>	Etienne POIROT BOURDAIN	Fabrice JEGOU
<i>STE JAMME / SARTHE</i>	Vincent OSBERT	Jean-Luc SUHARD
<i>SOUILLE</i>		
<i>SOULIGNE SOUS BALLON</i>	Vincent LAUNAY	Cyrille GUELF
<i>TEILLE</i>	Michel DECORMON	Alexis BOURDET

Commission Eau - GEMAPI - Prévention inondation- ANC

Alain BESNIER, Vice-président en charge de l' Eau et l' Environnement est membre de droit.

Communes	Titulaires	Suppléants
<i>BALLON - ST MARS</i>	Gilles BRISON	Sébastien SURMONT
<i>COURCEBOEUF</i>	Anthony OUDIN	Dominique DORIZON
<i>JOUE L'ABBE</i>	Jean-Marie POURCEAU	David SOUCHU
<i>LA BAZOGE</i>	Frédéric WASIAK	François DESCHAMPS
<i>LA GUIERCHE</i>	Michel GUY	

<i>MONTBIZOT</i>	Eric VERITÉ	Eugène BESNARD
<i>NEUVILLE / SARTHE</i>	Yves SECHET	Alain JOUSSE
<i>ST JEAN D'ASSE</i>	Jean-Michel GOUBARD	Alain BRISSAUD
<i>SAINT PAVACE</i>	Virginie DELBRUEL	Jean-Claude MOSER
<i>STE JAMME / SARTHE</i>	Jean-Luc SUHARD	Jean-Michel LERAT
<i>SOUILLE</i>	Jean-Michel CHEVALIER	
<i>SOULIGNE SOUS BALLON</i>	Cyrille GUELF	Vincent LAUNAY
<i>TEILLE</i>	Isabelle BOURILLON	Dominique CHAUMILLON

Groupe de travail : Collecte, traitement et valorisation des déchets

Jean-Michel LERAT, conseiller délégué en charge de la collecte et de la valorisation des déchets est membre de droit.

Communes	Titulaires
<i>BALLON - ST MARS</i>	Laurent RAVENEL
<i>COURCEBOEUFS</i>	Marie-Paule TROTTIN
<i>JOUE L'ABBE</i>	Philippe MASSON
<i>LA BAZOGE</i>	Eliane VEQUAUD
<i>LA GUIERCHE</i>	Jany PERRIN
<i>MONTBIZOT</i>	Caroline ÉVRARD
<i>NEUVILLE / SARTHE</i>	Christophe FURET
<i>ST JEAN D'ASSE</i>	Christophe RAMADE
<i>SAINT PAVACE</i>	Anne-Françoise LUCAS
<i>STE JAMME / SARTHE</i>	Jean-Michel LERAT
<i>SOUILLE</i>	Jacky PELLIEUX
<i>SOULIGNE SOUS BALLON</i>	Francis LETAY
<i>TEILLE</i>	Charles BENOIST

Groupe de travail : Sport et Vie Associative

Marina COMPAIN, conseillère déléguée en charge du sport et de la vie associative est membre de droit.

Communes	Titulaires
<i>BALLON - ST MARS</i>	Marie CHEUTIN
<i>COURCEBOEUFS</i>	Mathieu CABON
<i>JOUE L'ABBE</i>	Vincent PINEAU
<i>LA BAZOGE</i>	Jérôme DELLIERE

<i>LA GUIERCHE</i>	Emilie MENON
<i>MONTBIZOT</i>	José SAMPAIO-COELHO
<i>NEUVILLE / SARTHE</i>	Sylvie LEFEUVRE
<i>ST JEAN D'ASSE</i>	Joackim CHOPLIN
<i>SAINT PAVACE</i>	Fabrice JEGOU
<i>STE JAMME / SARTHE</i>	Véronique PIERRIN
<i>SOUILLE</i>	Vincent MORLET
<i>SOULIGNE SOUS BALLON</i>	Olivier POMMIER
<i>TEILLE</i>	Patrick DENIZÉ

2020- 110 : Désignation de représentants à l'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe

Considérant que le conseil d'administration de l'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe compte en tant que membres de droit :

- Monsieur le Président de la Communauté de Communes
- Madame la Conseillère départementale du canton de Bonnétable
- 13 représentants de la Communauté de Communes (sur la base d'un par commune)

Le conseil communautaire a procédé à la désignation des 13 représentants des communes sur proposition des communes.

		Représentant de :
Membre de droit (Président de la CC ou son représentant)	David CHOLLET	Communauté de Commune Maine Cœur de Sarthe
Membre de droit (conseillère départementale)	Véronique CANTIN	Conseil Départemental de la Sarthe
REPRESENTANT 1	Marcelle TROTTEE	BALLON – SAINT MARS
REPRESENTANT 2	Marie-Paule TROTTIN	COURCEBOEUFS
REPRESENTANT 3	Evelyne REGOUIN	JOUE L'ABBE
REPRESENTANT 4	François DESCHAMPS	LA BAZOGE
REPRESENTANT 5	Françoise ROSALIE	LA GUIERCHE
REPRESENTANT 6	Pascale LERAY	MONTBIZOT
REPRESENTANT 7	Samuel HAMELIN	NEUVILLE SUR SARTHE
REPRESENTANT 8	Emmanuel CLEMENT	SAINT JEAN D'ASSE
REPRESENTANT 9	Fabrice JEGOU	SAINT PAVACE
REPRESENTANT 10	Jean-Michel LERAT	SAINTE JAMME SUR SARTHE
REPRESENTANT 11	Cécile COUTABLE	SOUILLE
REPRESENTANT 12	Nelly CABARET	SOULIGNE

REPRESENTANT 13	Dominique CHAUMILLON	TEILLE
-----------------	----------------------	--------

2020-111 : Adoption du Règlement intérieur du conseil communautaire

Monsieur le président présente au conseil communautaire les principales dispositions contenues dans le projet de règlement intérieur préalablement transmis aux conseillers communautaires.

Ce règlement annexé fixe au travers de sept chapitres :

- L'organisation des séances du conseil communautaire
- La tenue des séances du conseil communautaire
- Les débats et les votes des délibérations
- Les comptes-rendus des débats et des décisions
- Le bureau et les commissions de travail
- Les commissions légales
- Les dispositions diverses

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité

DECIDE d'adopter le règlement intérieur annexé à la présente délibération.

IV – MUTUALISATION

2020-112 : Convention de groupement de commande marché énergie électricité tarif Bleu

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité :

ACTE la constitution d'un groupement de commandes relatif à la fourniture d'électricité des puissances < à 36 kVA, regroupant les communes de Ballon Saint Mars, Joué l'Abbé, La Bazoge, Neuville sur Sarthe, Saint Jean d'Assé, Saint Pavace, Sainte Jamme sur Sarthe, Souigné sous Ballon, le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire La Guierche/Souillé et la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe
DIT que les volumes de commande recensés conduisent à une procédure formalisée
APPROUVE le choix de la Communauté de communes pour assumer les missions de coordonnateur du groupement de commandes ;
ACCEPTÉ de confier à la CAO de la Communauté de communes l'analyse des offres et l'attribution du marché
APPROUVE la convention de groupement ci-jointe
AUTORISE M. Le Président à signer ce document ;
AUTORISE M. Le Président à signer l'acte d'engagement en découlant, relatif à la seule Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe. Les Maires des communes concernées et la Présidente du SIVOS sont, chacun, en ce qui les concerne, responsables de l'exécution du marché et de la signature des actes s'y référant.

V– AMENAGEMENT DE L'ESPACE

2020-113 : Salle spécifique de tennis de table : validation du programme

Monsieur Le Président informe qu'à l'issue du travail mené par les services communautaires, une base de programme bâtiment a été arrêtée pour la future salle spécifique de tennis de table et en présente le détail.

Après en avoir délibéré et par 37 POUR et 1 abstention le conseil communautaire :

VALIDE le programme tel que présenté
ARRETE le montant des travaux à 1 521 000 € HT
AUTORISE Monsieur Le Président à poursuivre le projet, et engager la procédure de consultation de maîtrise d'œuvre et à arrêter la liste des trois candidats admis à remettre une offre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil communautaire:

DECIDE de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre en MAPA à procédure restreinte
APPROUVE le dossier de consultation et ses critères de jugement des offres (50% valeur technique
50% le prix)
AUTORISE Monsieur Le Président à engager la procédure et à arrêter la liste des trois candidats admis
à remettre une offre.

VI – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Communication et promotion de l'action communautaire – vie associative : Vice-président Emmanuel CLEMENT – conseillère déléguée Marina COMPAIN

- Il conviendra en 2021 d'apporter un accompagnement plus fort de la collectivité auprès des associations en difficultés, et soutenir les bénévoles du monde associatif, en abondant l'enveloppe dédiée au secteur associatif.
- Le règlement de fonctionnement d'attribution des subventions sera revu pour les versements 2021.

Commissions

Toutes les commissions de travail vont être installées avant la fin de l'année, en visio conférence, pour élire un président, présenter les compétences et services et définir les enjeux du mandat sur lesquels il faudra faire des propositions.

La séance est levée à 21 heures 40
Le Président

David CHOLLET